

Largement traitée selon une perspective juridique et jurisprudentielle, la question prioritaire de constitutionnalité l'est moins sous un angle politique. La juridicisation du droit constitutionnel qu'elle implique ne saurait pourtant empêcher que l'on puisse apporter un autre regard sur cet objet. La dimension politique de la QPC se doit d'être interrogée y compris dans une perspective de droit constitutionnel. Le Conseil constitutionnel est un lieu de pouvoir, fut-il juridictionnel.

Sous cet angle, deux axes de réflexion méritent d'être mis en avant : la fonction politique du Conseil constitutionnel et l'équilibre institutionnel qui en découle. La QPC affecte-t-elle la fonction du Conseil constitutionnel en tant que pouvoir institué ? La QPC remet-elle en cause l'équilibre des pouvoirs ? Telles seront les deux questions autour desquelles s'articuleront les différentes interventions de la troisième journée d'études toulousaine sur la QPC.

---

## Renseignements et inscriptions

[ifr@ut-capitole.fr](mailto:ifr@ut-capitole.fr)

Public : 50 euros

Professionnels (inscrits dans un programme de formation) : 50 euros

Etudiant et Personnel UT1 : Gratuit

Frais de restauration : 20 euros

**Manifestation éligible au titre de la formation continue des Avocats**

## Comité d'organisation

Pierre Esplugas, Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole

Xavier Magnon, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole

Wanda Mastor, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole

Stéphane Mouton, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole

**Chargée de valorisation / Diffusion de la recherche**

**Institut Fédératif de Recherche Droit**

**Courriel : [Lila.Tlidjane@ut-capitole.fr](mailto:Lila.Tlidjane@ut-capitole.fr)**

Université Toulouse 1 Capitole

2, rue du Doyen Gabriel Marty

31042 TOULOUSE CEDEX

<http://www.ut-capitole.fr>

**UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE**

Question sur la Question 3 (QSQ) :  
De nouveaux équilibres institutionnels ?

**Vendredi 14 juin 2013**  
*Amphithéâtre Montané de la Roque*

*Troisième journée d'études toulousaine sur la QPC*

**UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE**  
INSTITUT MAURICE HAURIU

Association française de droit constitutionnel

Ordre des Avocats  
Barreaux de Toulouse

**UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE**  
INSTITUT FÉDÉRATIF DE RECHERCHE  
Mutation de normes juridiques

Document téléchargé sur <http://www.assoafda.fr>

9h00

**Ouverture du colloque**

Bruno SIRE, Président de l'Université Toulouse 1 Capitole  
Isabelle POIROT-MAZERES et Xavier BIOY, Co-directeurs de l'Institut Maurice Hauriou

9h30

**Propos introductif**

Appréhender le droit constitutionnel jurisprudentiel sous un angle politique  
Xavier MAGNON, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole

**La QPC affecte-t-elle la fonction du Conseil constitutionnel en tant que pouvoir institué ?**

Sous la présidence de Maître de Frédéric DOUCHEZ  
Bâtonnier de l'ordre des avocats de Toulouse

Le Conseil constitutionnel a-t-il une conscience politique ?  
Dominique ROUSSEAU, Professeur de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne.

La QPC et la canalisation de la puissance ?  
François SAINT-BONNET, Professeur d'histoire du droit à l'Université Paris 2 Panthéon - Assas.



**Pause**



11h00

Une nouvelle représentation politique sous l'influence du Conseil constitutionnel  
Stéphane MOUTON, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole.

Quelle lecture institutionnaliste du nouveau Conseil constitutionnel post-QPC ?  
Xavier BIOY, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole.

La QPC, instrument de légitimation du législateur ?  
Emmanuel CARTIER, Professeur de droit public à l'Université Lille 2 Droit et Santé.

**Déjeuner**

14h30

**La QPC remet-elle en cause l'équilibre des pouvoirs ?**

Sous la présidence de Jacques KRYNEN,  
Professeur d'histoire du droit à l'Université Toulouse 1 Capitole

Présidents de la République, QPC et justice constitutionnelle  
Pierre ESPLUGAS, Maître de Conférences de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole.

La QPC, quelle nouvelle lecture parlementaire du contrôle de constitutionnalité ?  
Pierre-Alain COLLOT, Maître de conférences de droit public au Centre universitaire Jean-François Champollion d'Albi.

La QPC, une occasion de systématiser le discours du juge ?  
Wanda MASTOR, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole.

Quels équilibres entre le Conseil constitutionnel et les cours européennes ?  
Denys SIMON, Professeur de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne.

**Pause**

Les cours suprêmes, contre-pouvoirs face au Conseil constitutionnel ?  
Pierre EGEA, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole.

Le Conseil constitutionnel nouvelle « cour suprême » pour les juridictions de droit commun ?  
Nathalie JACQUINOT, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 Capitole.

Quel(s) usage(s) de la QPC pour quels pouvoirs au profit du justiciable ?  
Julie BENETTI, Professeur de droit public à l'Université de Reims.



16h00

**Rapport de synthèse**

Alexandre VIALA, Professeur de droit public à l'Université de Montpellier 1.